

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1986-1987)

Heft: 15: Les femmes et la vieillesse

Rubrik: La rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

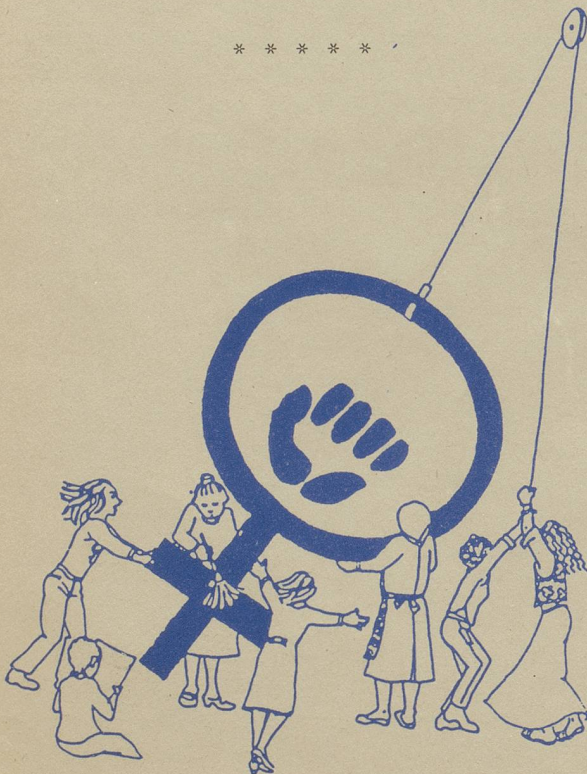
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

générale de l'ONU - où nous entrerions si nous adhérions à la Charte - est un groupement politique composé en majorité d'hommes qui voient dans "les femmes" le moyen de faire avancer leur conception politique du monde. Nous en voulons pour preuve l'art. 82 du "plan mondial d'action pour l'amélioration de la condition de la femme", chapeauté par l'ONU; selon cet article, "les femmes du monde entier devraient apporter leur soutien aux femmes et au peuple palestiniens...".

Les exemples de menace pour la liberté individuelle et d'utilisation des femmes à des fins politiques sans aucune préoccupation pour la liberté réelle des femmes pourraient être multipliés. Mais les quelques remarques qui précèdent permettent d'affirmer que l'adhésion de notre pays à l'ONU (à la Charte) n'aurait aucun effet positif pour les femmes; elle risquerait au mieux de faire entrer notre pays dans le grand jeu de l'utilisation systématique des femmes à des fins politiques bien éloignées de notre idéal de liberté, de paix et de solidarité.

Comité jurassien contre
l'adhésion de la Suisse à l'ONU

* * * * *



La Rubrique du Centre de liaison

Dès la création du Centre de liaison, ses responsables proposèrent de faire plus ample connaissance avec chaque association-membre. Dans Inform'elles no 14, nous découvrons le ZONTA. Aujourd'hui, se présente ci-dessous

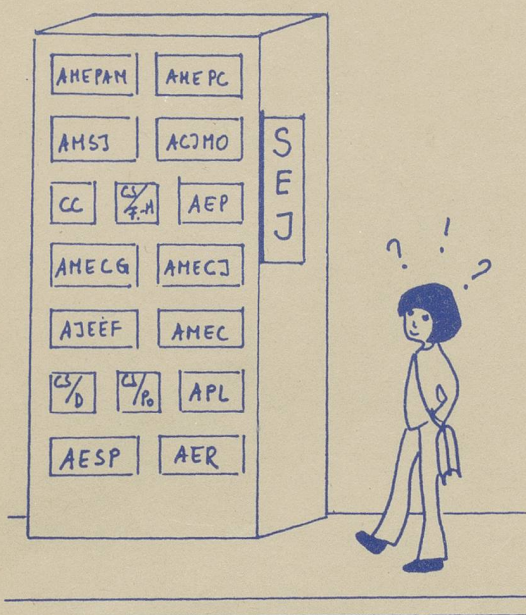
Le Syndicat des Enseignants jurassiens (SEJ)

Vu de l'extérieur, il n'est pas aisé d'en comprendre le fonctionnement ! Les enseignants primaires, secondaires, en économie familiale, sans place, etc., ont chacun leur association avec un comité propre. Les sections (Ajoie, Franches-Montagnes et Delémont) ont aussi un comité, représentatif des associations. Chaque association et chaque section envoie ses délégué-e-s à l'assemblée. Et... pour coordonner, diriger tout cela, un comité central, composé de 9 membres dont Hugues Plomb, président et René Bilat, secrétaire permanent. Ajoutons encore diverses commissions chargées d'étudier un problème spécifique : Education permanente, gestion du Fonds de solidarité, etc...

Les objectifs principaux du SEJ sont la défense des intérêts de ses membres et le développement des méthodes pédagogiques.

Le programme d'activités d'un syndicat qui regroupe plus de 90 % des enseignants jurassiens est toujours très chargé. De plus, les responsables savent, par expérience, que des impondérables peuvent à tout moment leur imposer des tâches imprévisibles. En 1985, le Comité central a dû, notamment, se préoccuper :

- du maintien de l'emploi;
- de l'avenir des zones rurales;
- de la réforme des structures;
- de l'action Solidarité;
- de la préparation d'une journée chorale.



CSD	Comité section Delémont
CSF.-M.	Comité section Franches-Montagnes
CSPo	Comité section Porrentruy
CP	Commission pédagogique
CTCT	Commission traitement et conditions de travail
CEP	Commission Education permanente
CRJ	Commission Croix-Rouge jeunesse
SOLI	Commission gestion Fonds de solidarité

SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
CC	Comité central
AEP	Association des enseignants primaires
AMSJ	Association des maîtres secondaires jurassiens
APL	Association des professeurs de lycée
AMECG	Association des maîtres à l'école de culture générale
AMEC	Association des maîtres aux écoles de commerce
AMEPAM	Association des maîtres aux écoles professionnelles, artisanales, manuelles
AMEPC	Association des maîtres aux écoles professionnelles commerciales
ACJMO	Association cantonale jurassienne des maîtresses d'ouvrages
AMECJ	Association des maîtresses enfantines du canton du Jura
AJEEF	Association jurassienne des enseignantes en économie familiale
AER	Association des enseignants retraités
AESP	Association des enseignants sans place

Regardons d'un peu plus près ce que le SEJ a entrepris dans quelques domaines. Au début de l'année 1985, le SEJ faisait parvenir un dossier au Département de l'Education, par lequel il revendiquait diverses mesures visant à atténuer les effets de la mise en application, en juillet prochain, de l'ordonnance sur les effectifs. Le Département, quelques mois plus tard, publiait un document qu'il soumettait en consultation auprès des communes, des syndicats et des partis politiques. La plupart des propositions du SEJ étaient agréées, certaines même améliorées. En revanche, l'idée émise d'introduire immédiatement l'enseignement d'appui et de soutien pédagogique était ajournée... dommage ! Rappelons que les propositions du Département seront soumi-

ses au Parlement vers la fin du mois de février. Le projet définitif devrait être prêt pour la fin du mois d'avril.

En 1983, le SEJ lançait une action de solidarité en faveur des travailleurs jurassiens touchés par le chômage. Près de la moitié des enseignants affiliés ont consenti une retenue volontaire de 1% de leur salaire. Cette action a permis de récolter quelque 275'000 francs entre novembre 1983 et janvier 1986. Il est apparu, au fil des mois, que l'aide directe aux chômeurs a diminué au profit d'une participation au recyclage et à une seconde formation. Notons que les enseignants dépourvus de poste ne sont pas seuls à bénéficier de cette aide : des personnes d'autre formation profession-

nelle - ou sans formation - touchées par l'absence d'emploi ont été secondées - ou pourront être secondées - par cette forme de solidarité.

Partant du principe que l'école est en symbiose avec le milieu culturel et économique dans lequel elle s'insère, le SEJ organisait, le 23 novembre dernier, une journée de réflexion sur l'avenir des zones rurales. De nombreuses personnalités du monde agricole, politique, syndical, pédagogique, culturel et industriel se sont exprimées. Relevons au passage MM. Michel Bassand, Silvio Guindani, Marc-Alain Berberat, Michel Rey, etc.... Durant les débats qui suivirent les exposés, on releva qu'il fallait, dans un monde économique en pleine mutation, préparer les jeunes à plus d'une profession. L'accent fut mis sur l'extrême importance de l'amélioration des voies de communication, seuls les axes favorisant le développement.

Hugues Plomb releva que "pour la première fois, un organisme jurassien a tenté une synthèse entre les diverses composantes de la vitalité d'une région : l'économie, les transports, la culture et l'éducation. Et, ce qui est peut-être plus important, les enseignants sont sortis de leur milieu en jetant un pont vers les autres hommes de bonne volonté d'un petit pays qui veulent, ensemble, forger harmonieusement son avenir."

Ces trois exemples ne sont qu'une part minime du travail effectué par le Syndicat en cours d'année.

AG d'Atelier 76

L'Atelier 76 a tenu son assemblée générale, présidée par Madame Odile Charmillot, le mercredi 29 janvier 1986 à Delémont. Une quarantaine de membres étaient présentes.

Comme par le passé, les activités au sein de l'Atelier 76 ont été riches et

enrichissantes pour toutes. Dans le cadre des activités manuelles, les cours de couture, remise en état de petits meubles, patchwork, poterie, etc., ont connu un large écho. D'autre part, dans le cadre des séances de discussions, les membres ont pu se familiariser avec les activités d'une conseillère conjugale. Elles ont pu s'évader en Chine, en écoutant le récit d'un voyage dans ces terres lointaines. Enfin, certaines ont été initiées aux nouvelles règles du droit matrimonial et aux secrets d'une profession méconnue : la graphologie.

Enfin, la partie récréative n'est pas restée à l'écart. Les membres ont eu beaucoup de plaisir à se rencontrer lors de diverses sorties, ballades et autres agapes.

Cette année est une année particulière pour Atelier 76, puisqu'il fête son dixième anniversaire. Atelier 76 propose d'organiser une journée "Porte ouverte" pour mieux faire connaître son association. D'autres festivités sont prévues, mais Atelier 76 aura encore l'occasion d'en parler.



Solidaire

Le Comité du CL est solidaire des démarches menées par le Comité d'Action pour la Sauvegarde de la maternité de Saignelégier.

Celui-ci entend maintenir et même développer les prestations actuelles offertes par le service maternité de l'hôpital.

La population franc-montagnarde, dans sa grande majorité, désirerait pouvoir bénéficier de soins appropriés, sans avoir à effectuer de longs déplacements, en toutes saisons, lors d'interventions ou actes gynécologiques.

C'est pour répondre à ce vœu qu'une pétition circule actuellement dans les communes francs-montagnardes. Celle-ci sera remise à la Direction de l'hôpital de Saignelégier, ainsi qu'aux autorités gouvernementales.



Quelques activités passées...

21 octobre – 22 novembre

C'est à cette période que se déroula, à Moutier, le stage de Réinsertion professionnelle 1985. Dix personnes y prirent part, cinq Jurassiennes du Sud et cinq Jurassiennes du Nord. Vreni Biber, animatrice, veilla au bon fonctionnement du stage et en assumait l'accompagnement.

La grille-programme, qui n'a plus à faire ses preuves, fut maintenue. Par contre, quelques intervenants avaient demandé à être remplacés pour des raisons professionnelles. Leurs successeurs s'intégrèrent rapidement au groupe et furent généralement bien accueillis par les stagiaires.

Toutes les participantes se déclarèrent très satisfaites de l'ensemble des prestations offertes. Ce stage leur a permis de se resituer, en particulier, face au monde du travail. D'autre part, le point a été fait par rapport à une situation familiale en mutation et l'effort que demande, parfois, une réinsertion sociale.

Dans l'optique d'une réinsertion, vitale à plus ou moins longue échéance, les stagiaires demandèrent qu'un complément d'informations ou de formation sur des thèmes précis, fasse suite à ce stage. Leurs vœux accueillis favorablement, feront l'objet de journées de travail ou de réflexion par sujet, ouvertes, bien entendu, à toutes les anciennes stagiaires intéressées.

Le prochain stage aura lieu cet automne, approximativement aux mêmes dates. Bienvenue à toutes les intéressées!